

PROCES-VERBAL DE LA SECONDE ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE SWISSQUOTE GROUP HOLDING SA

**TENUE LE JEUDI 18 AVRIL 2002, A 16H00,
A L'HOTEL RENAISSANCE, A ZURICH**

PROPOS DE BIENVENUE ET PRESENTATION

M. Fontana, Président du Conseil d'administration, ouvre l'assemblée générale à 16 heures. Il salue l'assemblée au nom du Conseil.

Le Président présente le Conseil d'administration qui est représenté, par MM. Buzzi et Pfau. M. Pfau présente les excuses de M. Tettamanti pour son absence. Il présente également MM Brogle et Otth qui présentent leur candidature pour le conseil d'administration.

La direction du groupe est représentée par MM. Ploog et Burki.

M. Félix Roth de PricewaterhouseCoopers SA, représente l'organe de révision.

Le représentant indépendant des actionnaires est Me Fischer, notaire à Lausanne. Le représentant de la société est M. Trinkler. Le procès-verbal est tenu par M. Ploog.

Le Notaire Morger de Zürich procédera à la constatation concernant le résultat des délibérations sur les objets nécessitant la forme authentique.

Le Président présente également les scrutateurs et les représentants de ShareCommService SA, entreprise mandatée pour l'organisation de cette assemblée générale.

Le Président présente l'ordre du jour et constate que la présente assemblée générale a été convoquée conformément aux dispositions légales et aux statuts et qu'elle peut donc valablement délibérer. Il précise que les orateurs respectifs s'exprimeront dans leur langue maternelle respective.

Il cède ensuite la parole à M Pfau, président du conseil d'administration jusqu'au 31 mars 2002, qui annonce son retrait du conseil d'administration et saisit cette occasion pour dresser un historique du Groupe qu'il conclut en exprimant sa confiance dans son développement futur.

Le Président passe ensuite la parole à Monsieur Bürki qui a pris la direction de Swissquote Bank depuis le 1^{er} mars 2002. Celui-ci passe en revue les événements marquants de l'exercice écoulé. Les éléments comptables sont ensuite présentés par M Ploog.

PRESENTATION DU RAPPORT DE GESTION POUR L'EXERCICE 2001

Le Président propose à l'assemblée de renoncer à la lecture du rapport de gestion, à moins qu'un actionnaire présent ne le demande. Tel n'est pas le cas.

PRESENTATION DES RAPPORTS DE L'ORGANE DE REVISION ET DU REVISEUR DES COMPTES CONSOLIDES

Le Président propose aux actionnaires de renoncer à la lecture des rapports de l'organe de révision à moins que ce dernier ne souhaite s'exprimer, ou qu'un actionnaire présent ne le demande. M. Roth salue les actionnaires et précise qu'il n'a pas de remarque particulière à ajouter. Aucun actionnaire ne demande la lecture des rapports de l'organe de révision.

VOTATIONS / ELECTIONS

En préambule aux votations et élection Le président présente la composition de l'assemblée selon les chiffres communiqués par ShareCommService.

Nombre D'actions	Valeur nominale	Remarques
870,310	CHF 8,703,100	Total des actions représentées
63,034	CHF 630,340	Actionnaires présents ou représentés
318,959	CHF 3,189,590	Représenté par la société
488,317	CHF 4,883,170	Représenté par le représentant indépendant
435,156	CHF 4,351,560	Majorité absolue
74,538	CHF 745,380	Majorité absolue pour la décharge

Ceci étant établi, il est passé aux votes des objets soumis.

- a. Décisions relatives à l'approbation du rapport annuel, des comptes et des comptes consolidés pour l'exercice 2001

Le président passe au vote et constate sur la base du vote à main levée que le rapport annuel, les comptes et les comptes consolidés de l'exercice 2001 sont approuvés à la majorité. A l'invitation du président, les actionnaires ayant refusé l'approbation ou s'étant abstenus de faire inscrire leurs voix auprès des scrutateurs. Nulle inscription n'est requise.

- b. Décharge

Après avoir informé l'assemblée des mutations intervenues au sein du conseil d'administration depuis la dernière assemblée générale, en particulier des démissions de MM Pfundt, Pfau, Tettamanti et Bürki, le président propose de voter en bloc la décharge pour les administrateurs démissionnaires ainsi que pour ceux se représentant à savoir M Fontana et Buzzi.

L'actionnaire M. Mario Ceroni, représentant lui-même ainsi que Mme Verena Egli et la société Axanto AG demande la parole. Celui-ci exprime son insatisfaction sur plusieurs aspects : l'évolution du cours de bourse, la façon dont la Banque Introdutrice Julius Baer effectue son market making sur le titre, les conditions de fixation du prix d'exercice des options de collaborateurs ainsi que la communication concernant la position des grands actionnaires après l'échéance de leur lock-up. Il souhaite également plus de transparence sur les indemnités des administrateurs. Terminant son intervention, il souhaite savoir ce que la société compte faire pour gagner la confiance de nouveaux clients de la Banque.

Le Président le remercie de son intervention et lui répond en lui indiquant que les mutations intervenues sont un signe clair de l'engagement de la direction dans le développement des opérations et que la composition du nouveau conseil d'administration avec des personnalités reconnues et indépendantes en majorité de la direction constitue un gage supplémentaire dans cette direction.

Sur la base du vote à main levée, la décharge est accordée à l'ensemble des administrateurs. Le président demande aux actionnaires ayant refusé la décharge ou s'étant abstenus de faire inscrire leur voix auprès des scrutateurs. M. Mario Ceroni ainsi que les actionnaires qu'il représente (soient au total 8,510 voix) demande l'inscription au procès verbal de leur refus de la décharge.

c/d/e. Modifications statutaires

Le Président présente les trois modifications statutaires proposées et en fournit les motivations. Il s'agit de la réduction du capital conditionnel, de la suppression du capital autorisé et de la réduction de nombre minimum de membres composant le conseil d'administration de cinq à trois.

S'agissant de modifications statutaires, le Notaire Morger dresse un procès verbal séparé sous forme authentique. Le Président soumet les trois propositions de modification au vote en bloc. Elles sont approuvées à une forte majorité.

f) Election au Conseil d'administration

Le Président informe l'assemblée qu'il sollicite ainsi que M Buzzi un renouvellement de leur mandat pour un an conformément aux statuts. Il passe ensuite la parole à MM Broggle et Otth, qui se présentent à l'assemblée et l'informent qu'ils seraient honorés d'apporter leur expérience et contribution par leur présence au Conseil d'administration de Swissquote Group Holding SA.

Le Président les remercie et propose que l'élection de M Fontana, Buzzi, Broggle et Otth soient votées en bloc. En l'absence d'opposition, le Président constate que le conseil d'administration proposé est élu à une nette majorité.

g) Election de l'organe de révision

PricewaterhouseCoopers est élu à l'unanimité.

h) Election du réviseur aux comptes consolidés

PricewaterhouseCoopers est élu à l'unanimité.

DIVERS

L'ordre du jour étant épuisé et comme aucun actionnaire ne demande la parole, le Président clôt l'assemblée à 17h15 et invite les actionnaires et personnes présentes à une collation.

Le Président

Le Secrétaire